

## CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

### PREAMBULE :

Ces conditions générales d'achat s'appliquent à tous nos achats de bien meubles, dont les caractéristiques ont été fixées à l'avance par le fournisseur.

Dès lors que ces biens sont destinés à répondre à nos besoins particuliers ou que la commande comporte une prestation de montage sur site de la part du fournisseur, celui-ci devra se reporter à nos "conditions générales d'achats de fournitures ou de prestations" en sa possession ou disponibles auprès de notre Service Achats sur simple demande.

### CONDITION PREALABLE A LA PASSATION DE LA COMMANDE

Par l'acceptation de la commande passée par l'acheteur, le fournisseur s'engage à respecter les présentes conditions générales. En conséquence, les conditions générales de ventes figurant sur l'un quelconque des documents commerciaux du fournisseur, ne régiront en aucun cas la présente commande.

### CONDITIONS D'ACCEPTATION DE LA COMMANDE

Nos commandes sont accompagnées d'un formulaire d'accusé de réception à nous retourner daté et signé dans les huit jours suivant la réception de la présente commande avec confirmation des prix convenus et du délai de livraison.

A défaut, le commencement d'exécution ou la présentation d'une facture premier terme vaudra d'acceptation sans réserve par le fournisseur des termes de la commande à nos conditions générales d'achat.

En cas de non retour de l'accusé de réception dans le délai précité et d'absence de commencement d'exécution, l'acheteur sera libre de tout engagement vis à vis du fournisseur et pourra passer commande à tout autre fournisseur de son choix.

La commande précisera les conditions techniques, commerciales et administratives qui sont exigées par le fournisseur. Ces conditions particulières prévaudront sur les présentes conditions générales.

Toute modification apportée à une commande déjà acceptée devra faire l'objet d'un avenant.

### CONDITIONS DE LIVRAISON

La date contractuelle de livraison de la marchandise figure sur la commande : elle est celle à laquelle le fournisseur s'est engagé à remettre ladite marchandise (en qualité et en quantité) à notre disposition à l'adresse spécifiée dans la commande.

### PENALITES POUR RETARD DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont impératifs.

Tout livraison effectuée postérieurement à la date contractuelle de livraison pourra donner lieu, après mise en demeure préalable, à l'application de pénalité de retard au préjudice du fournisseur.

Le montant de ces pénalités est égal à 1% du montant total Hors Taxes de la commande, par jour calendaire de retard, plafonné à 10%.

Tout retard excédant 8 jours pourra donner lieu, sans mise en demeure préalable, à l'application de l'article 13 des présentes, sans préjudice de l'application d'éventuels dommages-intérêts.

### EXPEDITIONS

Toute expédition qui nous est adressée fera l'objet d'un bordereau d'expédition établi par le fournisseur comportant toutes les indications nécessaires à l'identification des colis à savoir :

Référence complète de la commande et sa date

Détail des marchandises sur bon de livraison valorisé dans la devis de la commande

Repère des colis, leur poids net et brut

Le mode d'expédition, la date de départ, éventuellement le numéro de wagon ou l'immatriculation du véhicule utilisé.

Le fournisseur devra livrer nos établissements aux heures d'ouverture qui lui seront communiquées.

### TRANSPORT

A défaut de dispositions particulières dans la commande, le fournisseur fait lui-même son affaire du colisage, du chargement du transport et du déchargement à l'adresse indiquée dans la commande ainsi que de l'assurance contre tous risques des marchandises jusqu'au transfert de leur propriété à notre profit.

Le transport s'effectue sous la responsabilité du fournisseur jusqu'au lieu de livraison indiqué dans la commande.

### TRANSFERT DE PROPRIETE ET DES RISQUES

Le transfert de propriété et des risques s'effectue à la réception qualitative et quantitative de la marchandise au lieu indiqué sur la commande.

Toute clause de réserve de propriété figurant sur un document commercial du fournisseur ne sera pas opposable à l'acheteur.

### RECEPTION DES MARCHANDISES

Sauf Contrôle Qualité ou dispositions particulières précisées dans la commande, la réception des marchandises sera effectuée dans nos locaux dans les 48 heures ouvrées.

Nous nous réservons la faculté de refuser toutes marchandises qui ne seraient pas conformes à notre commande, ou qui ne répondraient pas aux spécifications particulières de la commande et aux présentes conditions générales d'achat.

De même, toute pièce ou quantité livrée sans notre accord, pourra être refusée et retournée en port dû, aux risques et périls du fournisseur.

Les marchandises rebutées sont retournées aux frais, risques et périls du fournisseur, à moins que ce dernier nous demande par écrit de les tenir à sa disposition.

Le fournisseur ne pourra pas se prévaloir des dispositions éventuellement applicables au transport en vertu de l'article 105 du Code de Commerce.

### GARANTIES

Le fournisseur garantit contractuellement sa fourniture contre tout défaut de conception, de fabrication ou de matière pendant une période d'au moins un an à compter de la réception telle que définie au paragraphe 8 ci-dessus (sauf dispositions particulières différentes).

Le fournisseur devra remédier à ses frais en toute diligence et en totalité à tout défaut de la marchandise. Il devra également réparer les conséquences que ces défauts entraînent chez nos clients et nous-mêmes.

Au cas où le fournisseur s'avérerait incapable d'assurer l'exécution correcte de la présente clause, nous nous réservons le droit d'exécuter nous-mêmes ou de faire exécuter par un tiers, les mises en conformité nécessaires aux frais du fournisseurs sans préjudice de l'application de la clause de résiliation.

### PRIX

Sauf convention expresse contraire, les prix portés sur nos commandes sont fermes et non révisables.

### FACTURATION

Les factures sont établies par le fournisseur postérieurement à la réception défini ci-dessus. Ces factures sont établies en trois exemplaires et adressées à l'émetteur du bon de commande.

Toute livraison doit faire l'objet d'une facture distincte rappelant obligatoirement le numéro de commande, la désignation et le nombre d'articles, les dates et les références du bordereau de livraison, le prix détaillé et la devise utilisée ainsi que l'identification du fournisseur, y compris le numéro de TVA intra communautaire pour les fournisseur appartenant à la CEE.

Toute facture doit comporter le décompte du prix tarif, des remises et, s'il y a lieu, des frais annexes définis à la commande. Le net à payer hors taxes et les taxes sont ressortis séparément.

Toute facture non conforme sera retournée sans règlement.

Nous nous réservons le droit d'accepter la facturation et la livraison de toutes marchandise bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une procédure de commande en bonne et due forme conformément aux présentes conditions générales que ce soit de notre part ou de celle du fournisseur.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf stipulation contraire, nos paiements sont effectués par chèque ou virement à 60 jours fin de mois le 10 par notre siège social.

En cas de livraison anticipée par rapport à la date prévue à la commande, le délai de paiement commence à courir de la date de livraison contractuelle.

### RESILIATION AUX TORTS DU FOURNISSEUR

Nous nous réservons le droit de résilier notre commande aux torts exécutifs du fournisseur et sans mise en demeure préalable, en cas de retard de livraison excédant 8 jours et/ou en cas de livraison non conforme à la commande, et ce sans qu'il soit besoin d'accomplir de formalité judiciaire.

Dans ce cas, les acomptes que nous aurions versés devront nous être immédiatement remboursés par le fournisseur.

Il appartiendra au fournisseur d'enlever à ses frais, risques et périls, le matériels qui aurait été livré.

### CONFIDENTIALITE

Le fournisseur s'engage à garder la confidentialité sur les éléments techniques et commerciaux auxquels lui donne accès l'exécution de notre commande.

En aucun cas et sous aucune forme, la commande ne peut donner lieu à une publicité direct ou indirecte sans autorisation écrite de l'acheteur.

Le fournisseur sera tenu de respecter cette clause même après l'exécution de la commande.

### DROIT APPLICABLE

La présente convention et ses suite relèvent du droit matériel français auquel les parties entendent se référer expressément. La loi française sera donc la seule applicable quels que soient les indices de rattachement pouvant exister.

### CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

A défaut d'accord amiable entre les parties, toute contestation portant sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales d'achat sera, si le fournisseur est commerçant par nature ou par forme, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de BOBIGNY y compris en cas de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel de garantie